Informations de base

1996/2014(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Région de la mer Baltique: état de la coopération et perspectives **Subject** 4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière **Zone géographique** Mer Baltique région	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
RELA Relations économiques extérieures	TOIVONEN Kyösti (PPE)	21/02/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	BURENSTAM LINDER Staffan (PPE)	06/02/1996
REGI Politique régionale	SCHROEDTER Elisabeth (V)	21/03/1996

Conseil de l'Union européenne

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/11/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0609	Résumé
12/02/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/07/1996	Vote en commission		Résumé
25/07/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0259/1996	
19/09/1996	Débat en plénière		
20/09/1996	Fin de la procédure au Parlement		
28/10/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1996/2014(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RELA/4/07485

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0259/1996 JO C 277 23.09.1996, p. 0005	25/07/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0495/1996 JO C 320 28.10.1996, p. 0236-0248	20/09/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0609	29/11/1995	Résumé

Région de la mer Baltique: état de la coopération et perspectives

1996/2014(COS) - 29/11/1995 - Document de base non législatif

-OBJECTIF : Ce rapport sur l'état de la coopération dans la région de la mer Baltique fait la synthèse : .des différentes contributions, effectives et estimées, pour la période 1991-94 et .des contributions que différentes sources pourraient apporter à la région balte de 1995 à 1999. Il dresse en particulier le bilan de toute l'assistance étrangère fournie aux Etas baltes, à la Pologne et à la Fédération de Russie, dans la mesure où la côte balte est concernée, reprenant à la fois les ressources accordées par l'UE et ses Etats membres (sur une base bilatérale) et les autres membres du G-24 ainsi que les institutions financières internationales. -CONTENU : Selon ce rapport, le montant total de l'assistance accordée à la région Baltique par l'ensemble des pays donateurs et des organisations au cours de la période 1990-94 peut être évalué à 4.534 millions d'Ecus (dont 517 Mécus de subventions CE). Ce montant couvre non seulement l'aide de la Communauté en tant que telle au travers ces divers programmes (PHARE et TACIS, en tête) mais aussi celle des Etats membres et des autres bailleurs de fonds du G-24. En ce qui concerne l'Union, la stratégie qui a été suivie est celle d'une stratégie régionale, fondée sur l'approfondissement des relations bilatérales avec l'UE et un encouragement actif à la coopération interrégionale et sous-régionale. Cette stratégie s'appuie sur un certain nombre d'éléments clés dont les principaux sont le renforcement du dialogue politique, la recherche de la stabilité et de la sécurité régionale, la poursuite de l'engagement communautaire au CEMB (Conseil des Etats de la mer Baltique), la coordination de l'assistance multinationale, la priorité à la promotion des infrastructures, l'environnement et les investissements dans le cadre de ressources conjuguées communautaires (Fonds structurels, PHARE et TACIS), le soutien aux activités des opérateurs économiques et l'encouragement à la coopération régionale et sous-régionale. Le rapport décrit avec précision l'ensemble des actions financées dans la région. L'essentiel de l'assistance communautaire (PHARE/TACIS, principalement) a porté sur les infrastructures économiques et les services (transport, communications, environnement, énergie), les infrastructures sociales (éducation, santé, administration publique) le secteur productif (agriculture, industrie, commerce, banque et tourisme) et l'ajustement structurel (balance des paiements) ainsi qu'une assistance transversale portant sur la formation, les crédits à l'exportation, le soutien à l'investissement privé et l'aide à la réforme économique. Des actions de coopération interrégionale ont également été engagées ainsi que des actions de renforcement de la démocratie. Les autres programmes communautaires impliqués dans la région sont le programme LIFE (environnement), les programmes SYNERGY et SAFE (énergie), et des Fonds structurels (notamment INTERREG II, ainsi que d'autres financements connexes). Le rapport fait aussi état des aides bilatérales apportées par le Danemark, la Finlande, l'Allemagne et la Suède ainsi que des institutions financières particulièrement impliquées dans la relance de la région (BEI, pour la Communauté, la Banque nordique

d'investissement, BERD, Banque internationale pour la reconstruction et le développement et FMI). .Perspectives: le rapport propose enfin une série d'orientations générales pour la mise en oeuvre d'une initiative générale dans la région entre 1995 et 1999 visant le long terme, et dont les lignes de force peuvent être résumées comme suit : -Le montant total de l'assistance ne devrait pas être inférieur à ce qu'il a été pendant la période 1990-94 (le rapport évoque une somme totale de 4.655 millions d'écus dont 950 Mécus de subventions CE), -Le volume de l'assistance technique devrait être axé sur des investissements financés à la fois par les prêts et les aides non remboursables, -En plus des investissements publics d'infrastructures, les ressources consacrées à l'investissement devraient être de plus en plus affectées à l'investissement économique pour le développement du secteur privé (PME, restructuration agricole), -L'assistance CE et bilatérale des Etats membres devrait être consacrée au soutien au processus d'intégration dans le cadre d'actions de pré-adhésion.

Région de la mer Baltique: état de la coopération et perspectives

1996/2014(COS) - 20/09/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

LeParlement européen a adopté à l'unanimité le rapport de M. Kyösti TOIVONEN (PPE, FIN) sur la communication de la Commission européenne relative à la coopération dans la région de la mer Baltique. Le Parlement européen souligne que celle-ci doit se concentrer plus particulièrement sur le développement de la démocratie et de l'économie de marché et mettre l'accent sur le développement des ressources humaines. L'Union doit exploiter dans le cadre de ces accords d'association et de partenariat, le mécanisme politique visant à garantir le respect des droits de l'homme de la part des pays associés ou partenaires. Le Parlement demande à la Commission européenne de soutenir la création d'une zone de libre-échange entre les Etats baltes, afin que ce projet puisse se concrétiser dès 1998. Le Parlement met également l'accent sur la protection de l'environnement et considère que l'Union doit prendre des mesures pour contribuer à résoudre les problèmes environnementaux de la région de la mer Baltique. Il demande à la Commission européenne de s'intéresser, en particulier, à l'approfondissement de la coopération avec les pays de cette région dans les domaines de la politique du droit d'asile et de la lutte contre la criminalité. La même approche doit être suivie dans le domaine de la lutte contre le trafic illégal des stupéfiants, de matières dangereuses et de personnes et ainsi que contre le blanchissement de l'argent sale. Enfin, la plénière estime que l'Union ne peut exercer une influence positive dans la région de la Mer baltique qu'en s'intégrant dans les structures existantes en matière de coopération interrégionale et en apportant son soutien à cette dernière.